

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 125/2021

Objet : Décision
modificative n°1 budget
annexe Saint-Roch

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de BARBENTANE : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOFFRE Éric*)

Pour la Commune de CABANNES : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULIEN Georges*).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*), COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

ABSENTS :

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

M. le Vice-Président en charge des finances expose que suite à une erreur matérielle de saisie au niveau du budget Saint-Roch, il convient de procéder au vote d'une décision modificative afin de rectifier les écritures budgétaires concernées.

Les écritures d'acquisitions de terrains (au 6015) et d'emprunt (au 1641) ayant été comptabilisées sur des chapitres d'ordre (042 et 040), il convient de les basculer en opérations réelles (chapitres 011 et 16), ajustements sans incidence financière.

Les écritures proposées sont les suivantes :

	CHAPITRES	ARTICLES	DM1
DEPENSES FONCTIONNEMENT	011	6015 - achats de terrains	2 070 000,00 €
	042	6015 - achats de terrains	- 2 070 000,00 €
	TOTAL		- €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	16	1641 - Emprunts	2 070 000,00 €
	040	1641 - Emprunts	- 2 070 000,00 €
	TOTAL		- €

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 présentée pour le budget annexe Saint-Roch.

Membres en exercice : 42
 Votants : 42
 Votes pour : 0
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 1^{er} juillet 2021

Pour Extrait Conforme,
 La Présidente,
 Corinne CHABAUD



13045

Terre de Provence Agglomération

Code INSEE

CATP10010_STROCH

DM n°1 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6015-90 : Terrains à aménager	0,00 €	2 070 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 070 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6015-90 : Terrains à aménager	2 070 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 070 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 070 000,00 €	2 070 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1641-90 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	2 070 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	2 070 000,00 €	0,00 €
R-1641-90 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 070 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 070 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	2 070 000,00 €	2 070 000,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €